

**Question écrite du 20 janvier 2021 de MM. Philippe de Rougemont et Denis Ruyschaert: «Où en est le désinvestissement fossile de la Caisse de pension de la Ville (CAP)?»**

La résolution R-192 de M. Joris Vaucher intitulée «Désinvestissons du pétrole, du gaz et du charbon: vers une Ville de Genève «zéro fossile», datée de 2016, a été traitée et classée.

Depuis lors, l'étude «Rating climatique des caisses de pensions suisses» publiée par l'Alliance climatique Suisse en décembre dernier classe notre caisse de pension dans le rouge!

Une véritable stratégie climatique visant à décarboniser le portefeuille et à abandonner les entreprises fossiles qui n'ont pas opté pour un modèle économique durable basé sur les énergies renouvelables fait toujours défaut.

Que compte faire le Conseil administratif pour atteindre une décarbonisation substantielle des portefeuilles de titres de la CAP?